



Décision de radiodiffusion CRTC 2007-170

Ottawa, le 8 juin 2007

San Lorenzo Latin American Community Centre
Toronto (Ontario)

Demande 2007-0401-6, reçue le 8 mars 2007
Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-38
11 avril 2007

CHHA Toronto – modification technique

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par San Lorenzo Latin American Community Centre afin de changer le périmètre de rayonnement autorisé de l'entreprise de programmation de radio communautaire de type B CHHA Toronto, en augmentant la puissance d'émission le jour de 1 000 watts à 10 000 watts.
2. L'augmentation de la puissance réintroduira le signal radio de CHHA dans des secteurs qui n'étaient plus couverts depuis le déplacement de l'émetteur approuvé par le Conseil dans la décision de radiodiffusion 2007-30¹.
3. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
4. Le Conseil rappelle à la titulaire qu'en vertu de l'article 22(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la présente autorisation n'entrera en vigueur que sur confirmation du ministère de l'Industrie que ses exigences techniques sont satisfaites et qu'il est prêt à émettre un certificat de radiodiffusion.

Secrétaire général

Documents connexes

- *Erratum*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-30-1, 7 juin 2007
- *CHAA Toronto – modification technique*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-30, 25 janvier 2007

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>

¹ Voir également *Erratum*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-30-1, 7 juin 2007.